

Fiche de poste

Directeur de l'école primaire de Châtillon en Bazois IEN CHÂTEAU-CHINON NIVERNAIS MORVAN

Les fonctions s'inscrivent dans le cadre du décret n°89-122 du 29 février 1989 (J.O. de 26 février 1989 et B.O. n° 10 du 9 mars 1989), de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République (J.O. du 9 juillet 2013) et de la circulaire n°2014-163 du 1-12-2014 (BO spécial n° 7 du 11 décembre 2014).

Le poste concerne la direction d'une école à 7 classes, pour laquelle une demi-décharge d'enseignement est accordée. Il appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique, de la gestion des ressources humaines et de la collaboration avec les divers partenaires.

Contexte de l'école

- Adresse : 1 voie communale, quartier des vignes, 58110 Châtillon-en-Bazois
- Collège de secteur : collège de Moulins-Engilbert
- Structure : 6 classes
- Équipe pédagogique : 11 enseignants

C'est une école à public particulier : Plus de 30 % des élèves sont issus d'un village d'enfants qui accueille tout au long de l'année des enfants placés par décision de justice. Des dispositifs d'accueil spécifique doivent donc être mis en place pour ces élèves les plus souvent très perturbés, « empêchés d'apprendre ». Un poste de « maître supplémentaire » et un poste de maître E sont implantés dans l'école pour répondre à cette problématique.

Définition du poste et des missions

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe et par la relation et la collaboration avec les partenaires. Une attention particulière doit être accordée à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Priorités

- Gérer les relations avec les différents partenaires (collectivités territoriales, village d'enfants, parents) ;
- Piloter une réflexion pédagogique commune au sein de l'équipe ;
- Organiser le bon fonctionnement des différentes instances de concertation (CM et CMC, réunion de synthèse hebdomadaire avec les responsables du village d'enfants, équipes éducatives, ...) ;
- Poursuivre et enrichir les liaisons école-collège dans le cadre de la mise en place du cycle 3.

Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire ;
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École ;
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe pour mobiliser l'équipe pédagogique sur des objectifs partagés ;
- Veiller à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école ;
- Préparer et conduire les réunions (conseils des maîtres, conseils de cycle, conseil d'école, réunion de concertation, équipe éducative ...) en diffuser les conclusions et assurer le suivi des décisions prises ;
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion ;
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation ;
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.